

Communiqué de presse

Caisse d'Épargne lance son « Contrat d'Utilité » avec 16 actes engageants

Paris, le 3 avril 2023

Face à l'ampleur des défis sociétaux, Caisse d'Épargne accélère ses engagements en capitalisant sur son modèle impact-natif et son ADN de pionnier pour contribuer durablement à la transformation des territoires.

Les multiples défis sociétaux actuels rendent la mobilisation des acteurs de proximité particulièrement essentielle. Les 15 Caisses d'Épargne, banques coopératives régionales, renforcent donc leur engagement pour le développement et la transformation des territoires au bénéfice de celles et ceux qui y vivent. **Elles déploient aujourd'hui dans toutes les régions de France des actes concrets qui se conjuguent au présent et au futur : le Contrat d'Utilité.**

Les 15 Caisses d'Épargne réaffirment ainsi leur détermination à prendre part aux changements, et ce, de façon singulière, à trois titres :

- Elles déploient des actions pour avoir un impact sur trois domaines structurants de la société : **l'économique, l'environnemental et le social** et accompagner toutes celles et ceux qui souhaitent y contribuer.
- Elles ont choisi d'agir au plus près des Français, là où ils vivent, parce qu'elles sont convaincues que **c'est en agissant et en décidant en proximité qu'elles leur sont et leur seront le plus utiles.**
- Elles agissent **puissamment et dans la durée**, fuyant les effets d'annonce ou les initiatives sans lendemain, fidèles à leur ADN de pionnier (inventeur du Livret A, indépendance financière des femmes 84 ans avant la loi...).

Un modèle de banque impact-natif pour accélérer les transformations

Les 15 Caisses d'Épargne étant des banques 100% coopératives, elles n'ont pas d'autres intérêts à servir que ceux de leurs clients. Entreprises 100% régionales, leurs décisions sont prises au niveau local, en circuit court.

Elles sont les seules banques à accompagner durablement tous les acteurs d'un même territoire : particuliers, entreprises, professionnels, acteurs du logement social et de l'économie sociale et solidaire, institutionnels, collectivités locales et associations. Elles ont donc la capacité de créer les synergies nécessaires pour accélérer les transformations en grande proximité.

Les 15 Caisses d'Épargne portent ainsi l'impact économique, environnemental et social au cœur de leur modèle. Elles financent les projets de leur région par l'épargne qui leur est confiée. C'est cette approche globale et durable de l'impact qui les rend particulièrement utiles à la transformation des territoires pour le mieux-vivre de leurs habitants.

Le Contrat d'Utilité : 16 actes concrets

Les Caisses d'Épargne mettent la puissance de leur modèle impact-natif au service des territoires et de ceux qui y vivent, investissent et travaillent.

En s'assurant que leurs clients soient doublement bénéficiaires de leur impact – à titre individuel mais aussi à titre collectif à travers les investissements réalisés pour leur territoire – les Caisses d'Épargne agissent pour être :

- **100% utiles au développement économique** : en tant que banques au service de tous leurs clients et de leur territoire mais aussi en tant qu'entreprises locales et employeurs majeurs en région. Exemples d'actes engageants : accompagner 460.000 entreprises et professionnels ; financer les collectivités à hauteur de 6,6 milliards d'euros en 2022 ; être une force d'emploi locale avec plus de 32.000 collaborateurs en CDI partout en France.
- **100% utiles à la transition environnementale** : en construisant des solutions pour permettre à chacun de devenir acteur de cette transition et en finançant des projets qui contribueront à l'accélérer dans les territoires. Exemples d'actes engageants : valoriser l'engagement des entreprises et collectivités par des prêts à impact environnemental et social avec un taux bonifié pour les projets vertueux ; financer des projets d'énergie renouvelable de grande ampleur par la création du fonds Caisse d'Épargne doté de 1,5 milliards d'euros.
- **100% utiles aux avancées sociales** : en tant que banques coopératives ayant depuis toujours participé à la mise en œuvre des principes de solidarité et de lutte contre les exclusions. Exemples d'actes engageants : accompagner tous les acteurs de la santé en tant que 1^{er} financeur privé des hôpitaux publics ; rendre les territoires inclusifs et solidaires en étant le 1^{er} financeur privé du logement social, la 1^{ère} banque du micro-crédit personnel, et mécènes majeurs soutenant près de 1.000 initiatives régionales par an.

L'ensemble des actes engageants déployés par les 15 Caisses d'Épargne dans les territoires est accessible ci-dessous et sur plusprocheplusutile.fr.

À propos de Caisse d'Épargne

Les 15 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 17,8 millions de clients (dont 4,3 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Épargne

Matthieu Meunier : 06 26 59 49 05
Emilie de Chezelles : 07 77 26 24 60
caissedepargne@clai2.com

Christophe Gilbert : 01 40 39 66 00 / 06 73 76 38 98
christophe.gilbert@bpce.fr

groupebpce.com



caisse-epargne.fr



ANNEXES

LE CONTRAT D'UTILITÉ DES 15 CAISSES D'ÉPARGNE

Des actes engageants, conjugués au présent et au futur

100% UTILES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. Accélérer le développement des régions en étant la seule banque à **accompagner durablement tous les acteurs d'un même territoire** (particuliers, professionnels, entreprises, associations, acteurs du logement social et collectivités locales).
2. Réinvestir **l'épargne qui nous est confiée dans des projets locaux** qui améliorent votre quotidien : par exemple, 6,6 milliards d'euros dédiés au financement des collectivités locales en 2022.
3. Donner de **l'avenir aux jeunes** en soutenant leur insertion professionnelle (nous recrutons 1 000 alternants en 2023) et en proposant un programme d'éducation financière à 20 000 d'entre eux chaque année.
4. Être un acteur durable de **l'emploi là où les gens vivent** avec plus de 32 000 collaborateurs en CDI partout en France.
5. Être un acteur majeur du **développement de l'économie locale** : en accompagnant déjà 460 000 entreprises et professionnels en région et en privilégiant le recours à des fournisseurs locaux pour nos activités.
6. **Faire rayonner les régions** en étant Parrain Officiel du **Relais de la Flamme** et Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. **Accompagner le développement de l'économie du sport et de sa pratique** : plus de 100 terrains de sport rénovés ou créés d'ici 2024 et plus de 1 500 athlètes qui portent les couleurs Caisse d'Épargne partout en France.

ET 100% DES DÉCISIONS PRISES EN RÉGION.

100% UTILES À LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

1. Permettre à tous de devenir **acteur des transitions** en proposant des prêts dédiés à la rénovation énergétique de l'habitat et en finançant la mobilité durable.
2. Valoriser l'engagement de nos clients **entreprises et collectivités** en leur proposant des **Prêts à impact environnemental et social dont le taux d'intérêt est indexé sur leur performance extra-financière**.
3. Financer des **projets d'énergies renouvelables de grande ampleur** avec un fonds Caisse d'Epargne de 1,5 milliard d'euros.
4. Permettre à nos clients d'investir dans une **épargne responsable et durable** : fonds ISR, Compte sur Livret Vert, Livret de Développement Durable et Solidaire.
5. Accompagner nos **clients entreprises et professionnels dans leur transition écologique**, grâce à des conseils d'experts et des offres dédiées : transition d'activité, rénovation énergétique, mobilité, énergies renouvelables.

ET 100% DES DÉCISIONS PRISES EN RÉGION.

100% UTILES AUX AVANCÉES SOCIALES

1. Permettre au plus grand nombre de se loger dans sa région : nous sommes **le 1^{er} financeur privé du logement social**.
2. Être le partenaire référent de la filière santé, par l'accompagnement de tous ses acteurs mais aussi en tant que **1^{er} financeur privé des hôpitaux publics** et financeur reconnu des infrastructures de santé.
3. Œuvrer pour rendre les **territoires plus inclusifs et solidaires** en tant que **1^{ère} banque des personnes protégées**, **1^{ère} banque du microcrédit personnel** et mécène majeur en France, soutenant près de 1 000 initiatives régionales par an.
4. Contribuer à la transformation de la société en soutenant le développement **de l'Économie Sociale et Solidaire** en tant que **1^{er} financeur de ce modèle d'avenir**.
5. Favoriser **la mixité**, aussi bien au sein de notre organisation (Index égalité professionnelle femmes-hommes 93/100) qu'en soutenant l'entrepreneuriat féminin depuis près de 10 ans.

ET TOUJOURS 100% DES DÉCISIONS PRISES EN RÉGION.